

St denis le 13 Juillet 2021

Vaccination, pass sanitaire ... **Après l'ignorance,** **voilà le mépris !**



Il aura fallu plus d'un an après le début de la pandémie pour que le président de la république, dans son allocution du 12 Juillet, reconnaisse que les cheminot-e-s de première ligne existent.

Mais malheureusement ce n'était pas pour remercier les salarié-e-s qui ont assuré la continuité du service public de transports de marchandises et de voyageurs au plus fort de la crise et pendant la catastrophe climatique de la vallée de la Roya mais bien pour annoncer des mesures de contraintes supplémentaires aux cheminot-e-s et aux usagers. Pour la fédération SUD-Rail, si nous sommes favorables à la vaccination, le libre arbitre doit rester la règle. Nous déplorons qu'aucun dialogue d'aucune sorte n'ait été engagé avec les salarié-e-s des entreprises ferroviaires, comme de la sous-traitance, et leurs représentants sur la question de la vaccination obligatoire et des pass sanitaires.

Depuis des mois, Etat et direction refusent l'ouverture des cabinets médicaux SNCF pour la vaccination !

SUD-Rail déplore l'attitude de la direction SNCF et du gouvernement qui depuis des mois se refusent malgré la demande unanime des organisations syndicales représentatives d'ouvrir les cabinets médicaux SNCF à la vaccination ou à la mise en place de tests antigéniques Cette démarche aurait permis à l'ensemble des agents de pouvoir recevoir une protection vaccinale ou une procédure de tests dans le cadre professionnel, notamment face aux risques de contact avec le public. Pour rappel, SNCF Voyageurs, c'est 70 000 agents sur les 215 000 du groupe SNCF en France dont 12 000 conducteurs de ligne, 9 000 contrôleur-euse-s et 12 000 agents de ventes et d'escale, autant d'agents qu'il faudrait maintenant vacciner de manière obligatoire dans les 15 prochains jours. **Refus hier ; Obligation aujourd'hui... Ignorance hier, Mépris aujourd'hui...** Ce gouvernement aura démontré encore une fois, pendant cette crise, sa gestion incohérente toujours dans l'urgence, et son dédain à l'encontre des salarié-e-s de la SNCF et plus globalement pour le service public en général

L'impossible mesure du pass sanitaire obligatoire dans les trains.

Pour le président, chaque personne voyageant dans un train « *longue distance* » devra présenter un pass sanitaire (*vaccination ou test pcr*) pour effectuer son voyage. Outre la définition précise de longue distance, c'est bien la question de la faisabilité d'un tel dispositif de contrôle qui se pose. En l'état, le nombre de cheminot-e-s, l'organisation du travail et l'absence de personnels dans de nombreuses gares rendent concrètement impossible la mise en place d'un tel dispositif pour les 750 TGV (*300 000 voyageurs en moyenne*) et 220 trains intercitys quotidien (*100 000 voy/moy*). La fédération SUD-Rail ne validera pas un dispositif global qui fait porter l'entière responsabilité et des processus à des salarié-e-s qui n'en n'ont ni les prérogatives, ni la formation et qui sont en nombre très insuffisant pour le faire. Nous refusons que cette charge soit confiée aux contrôleurs à bord des trains pour des questions de sûreté des personnels et de prise en charge des usagers en infraction.

SUD-Rail reste aux cotés des salarié-e-s pendant la crise et luttera pour le respect du libre arbitre et des conditions de travail de chacun-e !

